

23 juin 2005

**Déclaration de S.E. M. Jean Ping,
Président de la 59^{ème} Session de l'Assemblée Générale,
à l'occasion de la clôture des auditions informelles interactives
avec les représentants des ONG, d'organisations de la société civile et
du secteur privé**

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais souligner ici que c'est la première fois que l'Assemblée générale des Nations Unies organise de telles auditions. C'est donc une excellente occasion pour poursuivre le dialogue entre les Etats membres, les organisations non gouvernementales, la société civile et le secteur privé, dont le rapport Cardoso a rappelé le rôle important, notamment dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Je saisis cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux représentants des ONG, de la société civile et du secteur privé, dont un grand nombre se trouve parmi nous ce matin.

Je tiens également à féliciter le sérieux, le dévouement et le sens de la responsabilité dont ont fait preuve ces différents représentants tout au long du processus préparatoire des auditions.

La présence massive des ONG, des organisations de la société civile et du secteur privé à ces auditions, au total plus de 1000, prouve l'intérêt particulier qu'elles attachent à ce processus, même si, vous vous en doutez, une telle affluence a rendu la sélection un peu plus délicate.

Malgré le caractère informel de ces auditions, comme l'avait souhaité l'Assemblée générale, j'ai encouragé les Etats membres à y participer activement. Je suis donc heureux de voir qu'ils ont répondu favorablement à cet appel et se sont rendus disponibles.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, ces auditions ont pour objet principal de recueillir les contributions des représentants des organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé en vue de la Réunion plénière de haut niveau de septembre 2005.

C'est pourquoi, elles se feront sur la base du rapport du Secrétaire général intitulé Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous.

Je souhaite donc vivement que ces auditions servent de cadre à un dialogue fructueux. Je ferai un compte-rendu de ces auditions qui sera publié comme un document officiel de l'Assemblée générale et constituera, j'en suis convaincu, une contribution importante aux délibérations des Etats membres en vue de la Réunion plénière de haut niveau de septembre prochain.

J'aimerais pour finir insister sur le fait que les ONG, les organisations de la société civile et du secteur privé sont des composantes essentielles de nos nations respectives. Leur action complète à bien des égards celle de l'Etat. Elles participent ainsi au développement collectif de nos sociétés.

Dans le cadre de ces auditions, leur contribution au traitement des grandes questions auxquelles l'humanité est confrontée est donc attendue pour le tracé de notre avenir commun.

C'est pourquoi, je voudrais former ici le vœux sincère qu'un dialogue entre les Etats membres et la société civile, tel que celui que nous aurons pendant ces deux jours, puisse être renouvelé chaque année et trouve désormais toute sa place lors des prochaines sessions de l'Assemblée générale.

Je vous remercie.